



Appel d'expression d'intérêt 9 avril 2024

Acquisition des droits de production et de commercialisation des variétés avancées du programme de recherche variétale du CRPTQ

Table des matières

Introduction :	2
Étapes du processus de l'AEI :	2
Appel d'expression d'intérêt prioritaire :	3
1. Les variétés avancées :	3
2. Origine des données des variétés avancées :	4
3. Présentation détaillée des variétés avancées :	5
3.1. Les variétés rondes blanches	6
3.2. Les variétés rouges	11
3.3. Les variétés à chair jaune.....	16
3.4. Les variétés à chair jaune de spécialité (niche)	18
3.5. Les variétés longues	23
Appel d'expression d'intérêt secondaire :	26
1. Les variétés avancées.....	26
2. Présentation détaillée des variétés avancées :	28
2.1. Les variétés rondes blanches	28
2.2. Les variétés rouges	29
2.3. Les variétés à chair jaune.....	36
2.4. Les variétés hâtives (82 jours).....	37
2.5. Les variétés de spécialité (niche)	40
Annexe 1 : Modalités de l'appel d'expression d'intérêt du CRPTQ	42

Introduction :

Le CRPTQ détient un rôle fédérateur au sein de la filière de la pomme de terre du Québec. Il doit gérer les attributions des droits de production et commercialisation des variétés avancées, développée par le programme de développement variétal du CRPTQ, et ce, avec différentes entreprises du Québec afin de maximiser la commercialisation de ses variétés. Par le présent document, le CRPTQ procède à un appel d'expression d'intérêt (AEI) auprès des entreprises de semences du Québec intéressées d'acquérir les droits de production et de commercialisation de ses variétés avancées. Le CRPTQ a l'obligation de réaliser tous ses AEI de façon publique et élargie. C'est ainsi que le conseil d'administration et la direction du CRPTQ a mis en place de nouvelles modalités (Annexe 1) pour faciliter l'accès de variétés du CRPTQ par des producteurs de semences de plus petite envergure et à des coûts plus accessibles. Le processus d'AEI inclura des niveaux de priorités selon les conditions établies dans l'Annexe 1.

Étapes du processus de l'AEI :

Le processus de l'AEI se subdivise en plusieurs étapes et suit des modalités approuvées par le conseil d'administration du CRPTQ (Annexe 1) :

- 1) Affichage du document complet regroupant les résultats des performances de chaque variété en comparaison avec ses témoins respectifs dans différents environnements (année x site).
- 2) Analyse des demandes afin de vérifier l'intérêt des semenciers pour les variétés proposées.
- 3) Si **1 variété** est retenue par **1 seule entreprise**, la variété lui sera accordée sous certaines conditions :
 - i. La signature d'une entente de 5 ans et,
 - ii. Le paiement d'une redevance annuelle de 10 % du quintal vendu et,
 - iii. Le paiement d'un montant forfaitaire non remboursable de 3 500 \$ (500 \$ à la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année et 1 000 \$ à la 4^{ème} et 5^{ème} année).
- 4) Si **plus d'1 entreprise sélectionne la même variété**, un appel d'offres, incluant des termes et des conditions spécifiques avec un plan d'affaires complet (de production et de commercialisation), sera lancé auprès de ces entreprises.

Le montant défrayé par les entreprises de semences permettra au CRPTQ de procéder aux demandes d'obtention végétale et d'enregistrement de la variété. Additionnellement, il permettra d'améliorer les connaissances (résistance aux maladies, régie de production) de la variété, et ce, en collaboration avec l'entreprise détentrices des droits de production.

Tel qu'indiqué dans l'Annexe 1, il peut exister plusieurs niveaux d'AEI. Deux niveaux de priorité sont partagés dans le présent AEI : (1) un AEI prioritaire qui concerne des variétés nouvellement développées, n'ayant pas été présenté auparavant et (2) un AEI secondaire qui concerne des variétés avancées présentées lors du dernier AEI (2020).

Les entreprises intéressées peuvent adresser leur formulaire d'expression d'intérêt (transmission électronique) d'ici le 03 mai 2024 à : michael.cosgrove@crptq.ca

Appel d'expression d'intérêt prioritaire :

1. Les variétés avancées :

Dans le cadre de cet appel d'expression d'intérêt, neuf variétés avancées sont présentées couvrant cinq catégories : variétés ronde blanche, rouges, à chair jaune, longues et de spécialité (niche). Le Tableau 1 présente les neuf variétés ainsi que leurs caractéristiques en lien avec les résistances aux maladies. Pour le nématode à kyste doré et le PVY, les résistances sont déduites de la présence de marqueurs moléculaires (identification au laboratoire), il s'agit du *PVYadg* ou *PVYstol* pour le virus Y et le marqueur *H1* pour le nématode. Les résultats de la résistance à la gale commune découlent de bio-essais réalisés avec une inoculation artificielle au champ avec l'agent pathogène.

Tableau 1 : Variétés avancées selon le marché cible et leur résistance aux maladies

	Variété avancée	Marché	Marqueurs moléculaires		Bio-essai
			Nématode doré	PVY	Gale commune
1	CRPTQ12056.16	Ronde blanche	<i>H1</i>	<i>PVYadg</i>	Tolérante
2	CRPTQ12058.23	Ronde blanche	<i>H1</i>	<i>PVYadg</i>	
3	CRPTQ12058.36	Rouge	<i>H1</i>	<i>PVYadg</i>	
4	CRPTQ12058.45	Rouge		<i>PVYadg</i>	
5	CRPTQ14172.17	Jaune		<i>PVYadg</i>	
6	CRPTQ15117.06	Jaune			
7	CRPTQ14011.05	Niche		<i>PVYstol</i>	
8	CRPTQ14038.06	Niche		<i>PVYadg</i>	
9	CRPTQ13116.15	Longue blanche	<i>H1</i>		

Toutes les variétés présentées ont été assainies dans nos laboratoires (thérapie *in vitro*), avec des tests de validation à l'IRDA (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement) et certifiées au pré l'ACIA (Agence canadienne d'inspection des aliments).

2. Origine des données des variétés avancées :

Les essais d'évaluation des variétés avancées ont été mis en place dans quatre régions de production au Québec : L'Assomption, Lavaltrie, Lanoraie et Sainte-Croix (Figure 1). En total, 15 environnements différents ont été employés dans le cadre de ces essais régionaux. Tel qu'indiqué dans le Tableau 2, certains de ces environnements étaient menés sans irrigation afin d'évaluer le potentiel des variétés pour leur tolérance au stress hydrique. Dépendamment de l'environnement, certains essais étaient menés par l'organisme *Progest* et d'autres par le *Carrefour Industriel et Expérimental de Lanaudière (CIEL)*.

Les essais étaient menés selon des dispositifs expérimentaux répétés et randomisés (en blocs aléatoires complets) avec 2 à 3 répétitions. Les parcelles expérimentales étaient des rangs de 15 plants espacés de 0.3 m, chaque rang était espacé de 1 m du prochain. Dépendamment du marché considéré, des témoins commerciaux étaient disposés aléatoirement avec les variétés en évaluation :

- Rondes blanches : Envol, Superior, Andover, Snowden, Mystere
- Chair jaune : Vivaldi, Keuka Gold, Adora
- Rouge : Chieftain, Viking, Norland, DR Chieftain
- Longue : Goldrush, Campagna

Tout le long du cycle de croissance et après la récolte, une myriade de caractères sont considérés : date d'émergence, de floraison et de sénescence, les paramètres du rendement, la résistance aux maladies, les défauts internes et externes et la qualité du tubercule. Ces données sont analysées statistiquement afin d'extraire la performance la plus juste de chaque variété avancée et voir comment elles se classent en comparaison aux variétés commerciales.

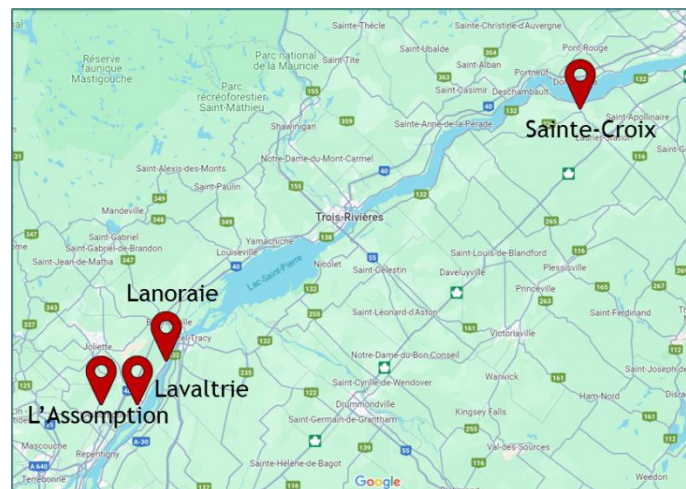


Figure 1 : Carte du Québec montrant les quatre sites employés dans le cadre des essais régionaux du CRPTQ (2019-2022)

Tableau 2 : Présentation des 15 environnements utilisés dans le cadre des essais régionaux du CRPTQ

	Site	Année	Environnement	Irrigation	Évaluation*
1	Lavaltrie	2020	LAVA2020	OUI	CIEL
2	Lanoraie	2021	LANO2021	OUI	CIEL
3	L'Assomption	2021	ASSO2021	NON	CIEL
4	Lavaltrie	2021	LAVA2021	NON	CIEL
5	Lanoraie	2022	LANO2022	OUI	CIEL
6	Lanoraie	2022	LANOa2022	NON	CIEL
7	Lanoraie	2022	LANOb2022	NON	CIEL
8	L'Assomption	2019	ASSO2019	OUI	Progest
9	Sainte-Croix	2019	STCR2019	NON	Progest
10	L'Assomption	2020	ASSO2020	OUI	Progest
11	Sainte-Croix	2020	STCR2020	NON	Progest
12	Lanoraie	2021	LANOR2021	NON	Progest
13	Sainte-Croix	2021	STCR2021	NON	Progest
14	L'Assomption	2022	ASSO2022	NON	Progest
15	Sainte-Croix	2022	STCR2022	NON	Progest

* *L'organisme qui était responsable de la mise en place des essais et de la prise des données poste-récolte.*

3. Présentation détaillée des variétés avancées :

Pour chaque variété avancée, l'aspect général (photo) ainsi que les caractéristiques clés sont présentés. Pour chaque catégorie, les performances combinées à travers les environnements d'essai sont présentées sous forme de tableau. Les variétés avancées sont classées en fonction de leur performance en comparaison avec les témoins commerciaux (cités plus haut). Suivant un modèle statistique basé sur le dispositif expérimental au champ, des comparaisons statistiques sont réalisées. Les variétés qui ont les mêmes lettres (classement statistique) sont statistiquement identiques. Additionnellement, afin de détailler le comportement des variétés avancées par rapport aux témoins commerciaux, leurs performances dans des conditions uniformes : irriguées et non irriguées, pour les principaux caractères, sont également illustrés. Les données complètes de chaque environnement (Année x site) peuvent être partagées à la demande.

3.1. Les variétés rondes blanches

Deux variétés avancées se sont démarquées en comparaison avec les témoins commerciaux : CRPTQ12056.16 et CRPTQ12058.23 :

CRPTQ12056.16

Cette variété a été retenue pour son potentiel de rendement élevé, son calibre supérieur à 58 mm, sa densité très élevée et sa tolérance au stress hydrique. Elle possède également des marqueurs de résistance au virus PVY et au nématode et une bonne tolérance à la gale commune.



CRPTQ12056.16

Cette variété a été retenue pour son rendement élevé, sa densité élevée, son apparence, l'uniformité de ses tubercules et le taux faible de rejets et de défauts internes. Elle possède également des marqueurs de résistance au virus PVY et au nématode.

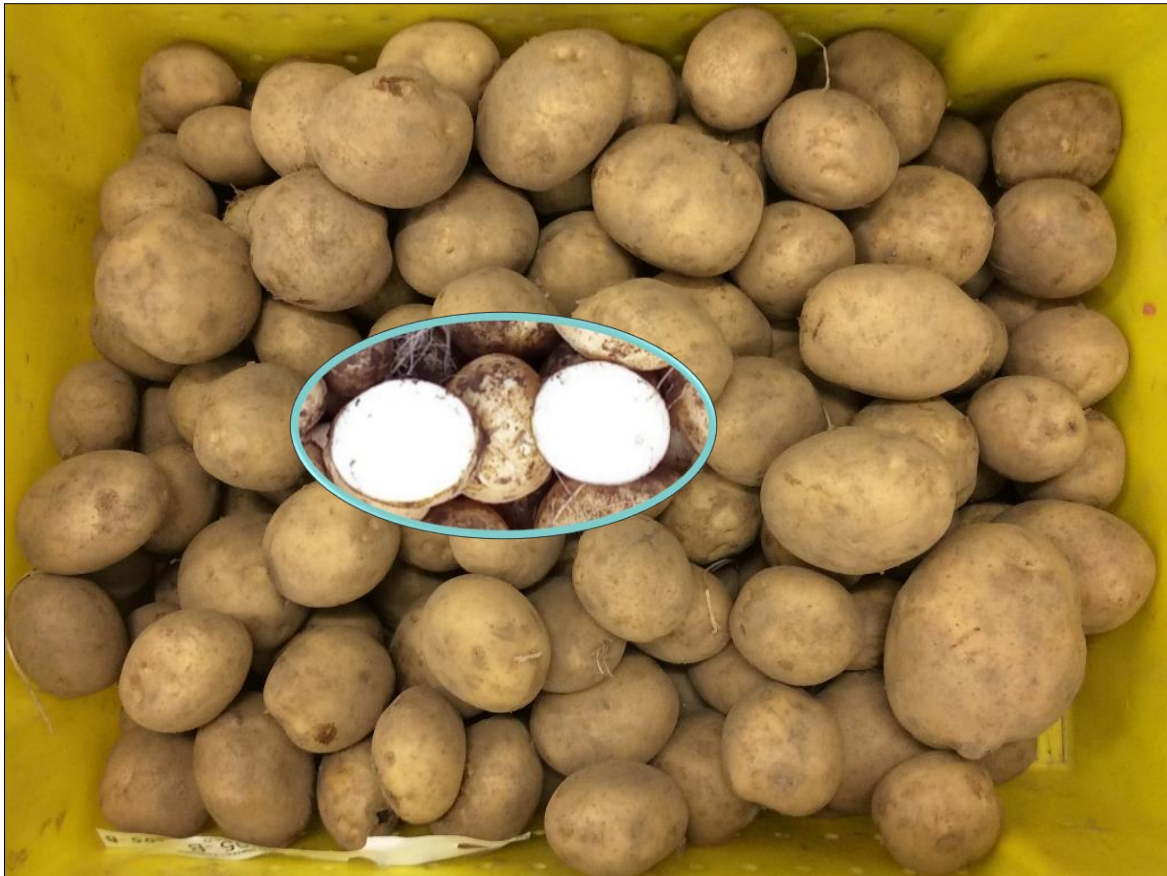


Tableau 3 : Les performances des variétés rondes blanches en comparaison avec les témoins commerciaux. Les valeurs sont combinées à travers huit environnements d'essai, les variétés qui ont les mêmes lettres (classement statistique) sont statistiquement identiques.

<i>Caractère</i>	<i>Variété/Témoin</i>	<i>Valeurs combinées</i>	<i>Classement statistique</i>
Rendement vendable (t/ha)	CRPTQ12056.16	45,20	a
	CRPTQ12058.23	35,03	b
	Mystere(T)	34,12	b
	Andover(T)	33,36	b

	Superior(T)	31,41	b	
	Snowden(T)	30,87	b	
	Envol(T)	28,61	b	
Rendement calibre Canada et plus (≥ 58 mm) (t/ha)	CRPTQ12056.16	32,77	a	
	Andover(T)	29,96	ab	
	Superior(T)	25,24	ab	
	Mystere(T)	24,24	ab	
	Envol(T)	22,51	b	
	Snowden(T)	18,88	b	
	CRPTQ12058.23	18,23	b	
		Snowden(T)	99,36	a
Pourcentage rendement vendable	CRPTQ12058.23	99,07	a	
	CRPTQ12056.16	98,82	a	
	Mystere(T)	98,76	a	
	Andover(T)	97,39	ab	
	Envol(T)	96,62	b	
	Superior(T)	96,19	b	
		Andover(T)	89,92	a
	Pourcentage rendement calibre Canada et plus	CRPTQ12056.16	68,89	b
Envol(T)		68,16	b	
Superior(T)		66,27	b	
Mystere(T)		66,17	b	
Snowden(T)		49,44	c	
CRPTQ12058.23		47,13	c	
		Andover(T)	6,92	a
Apparence (3-7)		CRPTQ12058.23	6,49	ab
	CRPTQ12056.16	6,27	bc	
	Envol(T)	6,02	cd	
	Mystere(T)	5,97	cd	
	Superior(T)	5,92	cd	
	Snowden(T)	5,75	d	
		CRPTQ12058.23	3,55	a
	Uniformité (1-5)	Snowden(T)	3,46	ab
CRPTQ12056.16		3,34	abc	
Superior(T)		3,24	bc	
Mystere(T)		3,20	bc	
Andover(T)		3,08	bc	
Envol(T)		3,06	c	
		CRPTQ12056.16	6,25	a
Pourcentage cœur creux		Superior(T)	0,56	b
	Andover(T)	0,00	b	
	Envol(T)	0,00	b	
	Mystere(T)	0,00	b	

	CRPTQ12058.23	0,00	b
	Snowden(T)	0,00	b
Pourcentage cœur brun	Superior(T)	1,67	a
	Envol(T)	0,56	ab
	Mystere(T)	0,56	ab
	Andover(T)	0,00	ab
	CRPTQ12056.16	0,00	b
	CRPTQ12058.23	0,00	b
	Snowden(T)	0,00	b
Pourcentage accident vasculaire	Snowden(T)	10,83	a
	Superior(T)	10,00	a
	Mystere(T)	7,78	ab
	Envol(T)	2,22	bc
	CRPTQ12056.16	0,83	c
	CRPTQ12058.23	0,42	c
	Andover(T)	0,00	c
Indice Gale commune (0-15)	Andover(T)	0,77	a
	CRPTQ12058.23	0,66	a
	Envol(T)	0,41	ab
	Snowden(T)	0,25	ab
	Mystere(T)	0,21	ab
	Superior(T)	0,13	b
	CRPTQ12056.16	0,11	b
Indice Rhizoctonie (0-15)	Andover(T)	0,03	a
	Snowden(T)	0,01	b
	Envol(T)	0,01	b
	Mystere(T)	0,01	b
	CRPTQ12058.23	0,00	b
	CRPTQ12056.16	0,00	b
	Superior(T)	0,00	b
Densité	CRPTQ12056.16	1,090	a
	Snowden(T)	1,088	ab
	Mystere(T)	1,079	bc
	CRPTQ12058.23	1,077	c
	Andover(T)	1,077	c
	Superior(T)	1,076	c
	Envol(T)	1,072	c

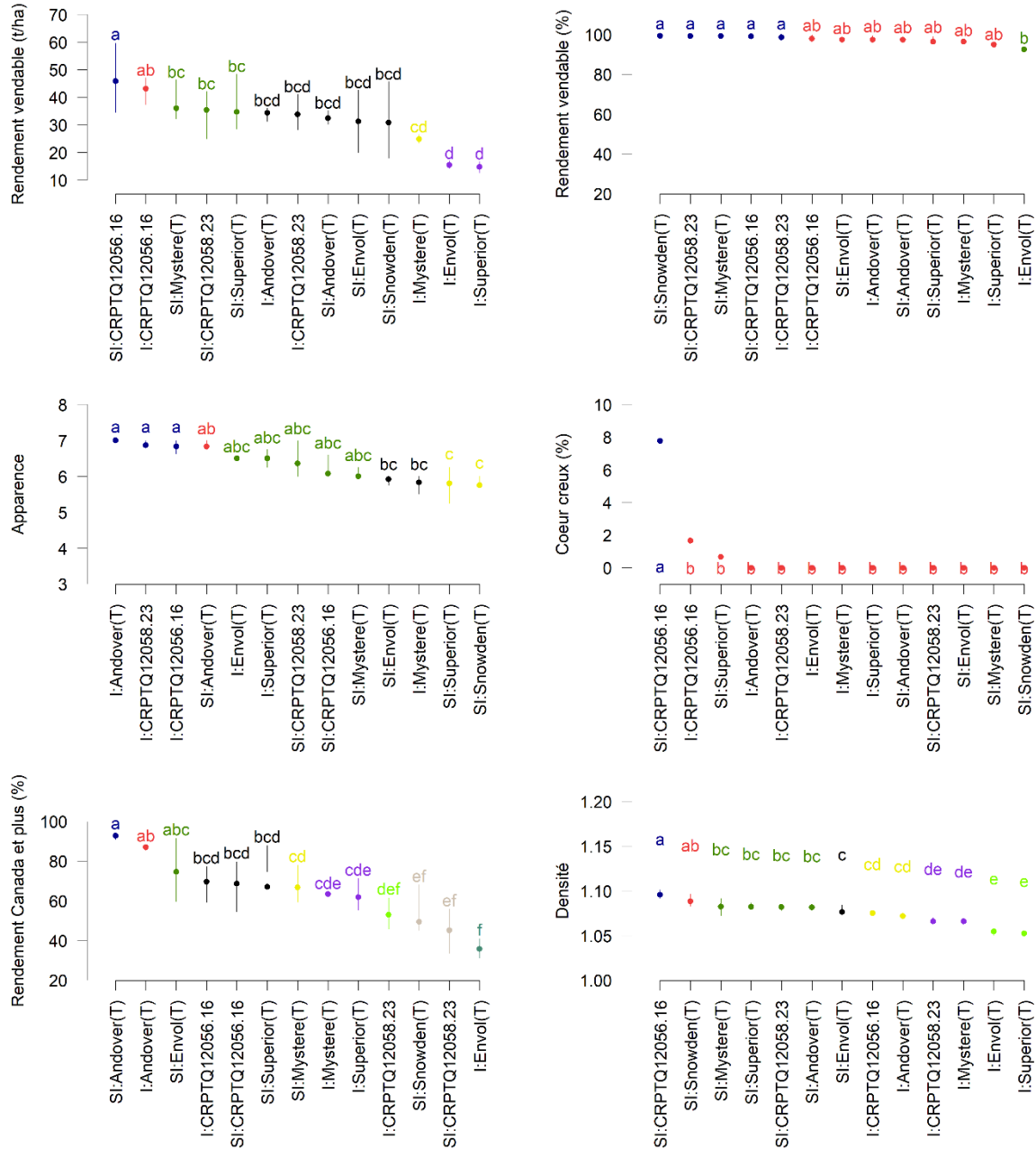


Figure 2 : Performances des variétés rondes blanches en comparaison avec les témoins commerciaux dans des conditions irriguées et non irriguées (I indique les essais en conditions irriguées et SI en conditions non irriguées). Les variétés qui ont les mêmes lettres sont statistiquement identiques. La barre verticale est une mesure de la variabilité des performances au sein des environnements.

3.2. Les variétés rouges

En comparaison avec les témoins commerciaux, deux variétés avancées se sont démarquées dans cette catégorie : CRPTQ12058.36 et CRPTQ12058.45 :

CRPTQ12058.36

Cette variété a été retenue pour son rendement élevé, sa densité élevée, son apparence, le taux faible de rejets et de défauts internes. Elle possède également des marqueurs de résistance au virus PVY et au nématode et une bonne tolérance au stress hydrique.



CRPTQ12058.45

Cette variété a été retenue pour son rendement élevé, son calibre supérieur à 58 mm, sa densité très élevée, son apparence, l'uniformité de ses tubercules et le taux faible de rejets et de défauts internes. Elle possède le marqueur de résistance au virus PVY et une bonne tolérance au stress hydrique.



Tableau 4 : Les performances des variétés rouges en comparaison avec les témoins commerciaux. Les valeurs sont combinées à travers huit environnements d'essai, les variétés qui ont les mêmes lettres (classement statistique) sont statistiquement identiques

Caractère	Variété/Témoin	Valeurs combinées	Classement statistique
Rendement vendable (t/ha)	CRPTQ12058.36	41,87	a
	Chieftain(T)	39,87	ab
	CRPTQ12058.45	39,27	ab
	Norland(T)	33,03	abc
	DRChieftain(T)	30,81	bc
	Viking(T)	29,19	c
Rendement calibre Canada et plus (≥ 58 mm) (t/ha)	Chieftain(T)	30,54	a
	CRPTQ12058.45	30,22	ab
	CRPTQ12058.36	28,47	ab
	Viking(T)	25,61	ab
	Norland(T)	25,28	ab
	DRChieftain(T)	21,07	b
Pourcentage rendement vendable	CRPTQ12058.45	98,82	a
	CRPTQ12058.36	98,68	a
	DRChieftain(T)	96,77	a
	Chieftain(T)	95,58	a
	Norland(T)	88,79	b
	Viking(T)	77,81	c
Pourcentage rendement calibre Canada et plus	Viking(T)	78,59	a
	CRPTQ12058.45	74,88	ab
	Chieftain(T)	69,25	abc
	Norland(T)	66,70	abc
	CRPTQ12058.36	61,78	bc
	DRChieftain(T)	55,82	c
Apparence (3-7)	DRChieftain(T)	6,75	a
	CRPTQ12058.45	6,53	ab
	Chieftain(T)	6,42	ab
	CRPTQ12058.36	6,07	bc
	Norland(T)	5,58	c
	Viking(T)	4,73	d
Uniformité (1-5)	DRChieftain(T)	4,02	a
	CRPTQ12058.45	3,45	b
	Chieftain(T)	3,28	b
	CRPTQ12058.36	3,28	b
	Norland(T)	2,88	c
	Viking(T)	2,50	d
	Viking(T)	0,42	a

Pourcentage cœur creux	Chieftain(T)	0,00	a
	DRChieftain(T)	0,00	a
	Norland(T)	0,00	a
	CRPTQ12058.36	0,00	a
	CRPTQ12058.45	0,00	a
Pourcentage cœur brun	CRPTQ12058.45	1,25	a
	Chieftain(T)	0,00	b
	DRChieftain(T)	0,00	b
	Norland(T)	0,00	b
	CRPTQ12058.36	0,00	b
	Viking(T)	0,00	b
Pourcentage accident vasculaire	DRChieftain(T)	5,56	a
	Chieftain(T)	3,33	ab
	Norland(T)	3,33	ab
	CRPTQ12058.45	2,92	ab
	Viking(T)	2,08	ab
	CRPTQ12058.36	0,56	b
Indice Gale commune (0-15)	Viking(T)	1,33	a
	CRPTQ12058.36	0,63	ab
	CRPTQ12058.45	0,63	ab
	Chieftain(T)	0,52	b
	Norland(T)	0,38	b
	DRChieftain(T)	0,14	b
Indice Rhizoctonie (0-15)	CRPTQ12058.45	0,01	a
	CRPTQ12058.36	0,01	a
	Chieftain(T)	0,00	a
	DRChieftain(T)	0,00	a
	Norland(T)	0,00	a
	Viking(T)	0,00	a
Densité	CRPTQ12058.45	1,086	a
	CRPTQ12058.36	1,081	a
	DRChieftain(T)	1,069	b
	Viking(T)	1,069	b
	Chieftain(T)	1,067	b
	Norland(T)	1,063	b

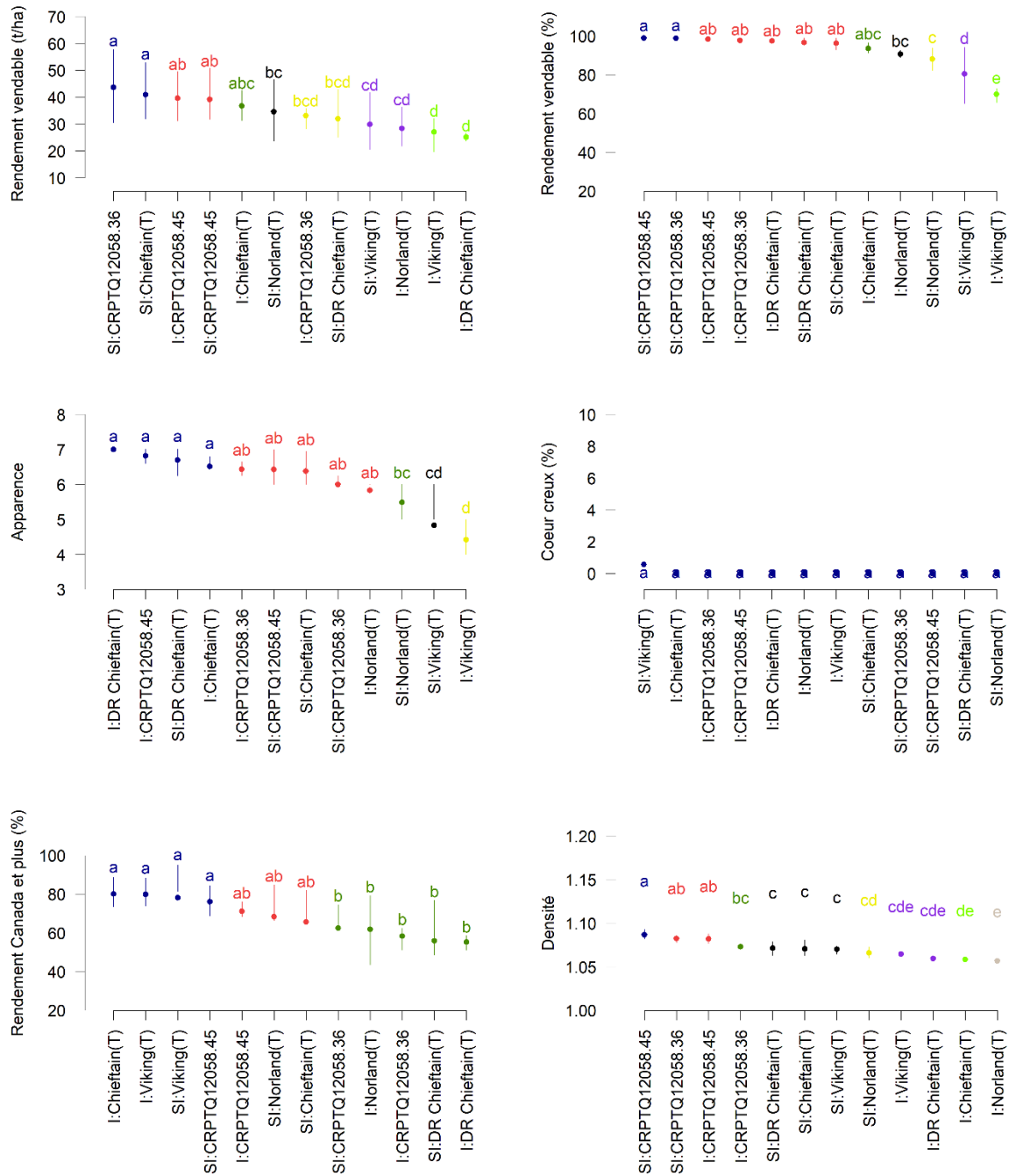


Figure 3 : Performances des variétés rouges en comparaison avec les témoins commerciaux dans des conditions irriguées et non irriguées (I indique les essais en conditions irriguées et SI en conditions non irriguées). Les variétés qui ont les mêmes lettres sont statistiquement identiques. La barre verticale est une mesure de la variabilité des performances au sein des environnements

3.3. Les variétés à chair jaune

Dans cette catégorie, quatre variétés avancées ont présenté des performances comparables ou supérieures aux témoins commerciaux : CRPTQ14172.17, CRPTQ15117.06, CRPTQ14011.05 et CRPTQ14038.06. Les deux dernières sont présentées dans la catégorie de variétés de spécialité (niche) à cause de l'apparence panachée de leur peau.

CRPTQ14172.17

Cette variété a été retenue pour son potentiel de rendement élevé, son apparence, l'uniformité de ses tubercules et le taux faible de rejets et de défauts internes. Elle possède le marqueur de résistance au virus PVY.



CRPTQ15117.06

Cette variété a été retenue pour son bon rendement très comparable aux témoins, son apparence, l'uniformité de ses tubercules et le taux faible de rejets.



3.4. Les variétés à chair jaune de spécialité (niche)

CRPTQ14011.05

Cette variété a été retenue pour son bon rendement très comparable aux témoins, son apparence panachée, le taux faible de rejets et de défauts internes. Elle possède le marqueur de résistance au virus PVY.



CRPTQ14038.06

Cette variété a été retenue pour son potentiel de rendement élevé, son calibre supérieur à 58 mm, sa densité élevée, son apparence panachée, Elle possède le marqueur de résistance au virus PVY.



Tableau 5 : Les performances des variétés jaunes (incluant les variétés de spécialités) en comparaison avec les témoins commerciaux. Les valeurs sont combinées à travers sept environnements d'essai, les variétés qui ont les mêmes lettres (classement statistique) sont statistiquement identiques

Caractère	Variété/Témoin	Valeurs combinées	Classement statistique
Rendement vendable (t/ha)	CRPTQ14038.06	34,84	a
	Vivaldi(T)	32,37	ab
	CRPTQ14172.17	32,14	ab
	CRPTQ14011.05	32,03	ab
	CRPTQ15117.06	27,88	ab
	Keuka Gold(T)	26,10	ab
	Adora(T)	23,61	b
	CRPTQ14038.06	24,84	a

Rendement calibre Canada et plus (≥ 58 mm) (t/ha)	Keuka Gold(T)	23,01	ab
	Vivaldi(T)	16,79	abc
	CRPTQ14172.17	14,41	bc
	CRPTQ14011.05	14,35	bc
	CRPTQ15117.06	13,42	c
	Adora(T)	12,57	c
Pourcentage rendement vendable	Vivaldi(T)	97,76	a
	Adora(T)	97,74	a
	CRPTQ14172.17	97,11	a
	CRPTQ14011.05	96,99	a
	CRPTQ15117.06	96,13	a
	CRPTQ14038.06	93,07	ab
	Keuka Gold(T)	89,67	b
Pourcentage rendement calibre Canada et plus	Keuka Gold(T)	76,35	a
	CRPTQ14038.06	57,09	b
	Adora(T)	43,05	bc
	CRPTQ14172.17	42,04	bc
	CRPTQ15117.06	40,99	c
	Vivaldi(T)	38,95	c
	CRPTQ14011.05	37,09	c
Apparence (3-7)	CRPTQ14011.05	5,92	a
	Vivaldi(T)	5,88	a
	CRPTQ14038.06	5,81	a
	CRPTQ14172.17	5,67	ab
	CRPTQ15117.06	5,57	ab
	Keuka Gold(T)	5,33	bc
	Adora(T)	5,00	c
Uniformité (1-5)	CRPTQ14172.17	3,79	a
	CRPTQ15117.06	3,62	ab
	Vivaldi(T)	3,45	bc
	CRPTQ14038.06	3,43	bc
	CRPTQ14011.05	3,42	bc
	Keuka Gold(T)	3,24	cd
	Adora(T)	3,04	d
Pourcentage cœur creux	Keuka Gold(T)	2,86	a
	Adora(T)	1,67	ab
	CRPTQ14038.06	0,95	ab
	CRPTQ15117.06	0,48	b
	CRPTQ14011.05	0,00	b
	CRPTQ14172.17	0,00	b
Pourcentage cœur brun	Vivaldi(T)	0,00	b
	Keuka Gold(T)	1,43	a
	CRPTQ15117.06	1,43	a

	Vivaldi(T)	1,00	a
	CRPTQ14038.06	0,95	a
	CRPTQ14172.17	0,48	a
	Adora(T)	0,00	a
	CRPTQ14011.05	0,00	a
Pourcentage accident vasculaire	CRPTQ15117.06	18,10	a
	CRPTQ14172.17	12,38	ab
	CRPTQ14011.05	10,50	bc
	Adora(T)	9,17	bc
	Keuka Gold(T)	6,19	bc
	CRPTQ14038.06	5,24	bc
	Vivaldi(T)	4,50	c
Indice Gale commune (0-15)	CRPTQ14038.06	1,89	a
	Vivaldi(T)	1,86	a
	Keuka Gold(T)	1,55	a
	CRPTQ15117.06	1,44	a
	CRPTQ14172.17	1,26	a
	CRPTQ14011.05	1,18	a
	Adora(T)	1,03	a
	Keuka Gold(T)	0,20	a
Indice Rhizoctonie (0-15)	Vivaldi(T)	0,11	a
	CRPTQ15117.06	0,10	a
	Adora(T)	0,08	a
	CRPTQ14011.05	0,07	a
	CRPTQ14172.17	0,06	a
	CRPTQ14038.06	0,00	a
	CRPTQ14038.06	1,079	a
	Keuka Gold(T)	1,068	b
Densité	CRPTQ14172.17	1,068	b
	Adora(T)	1,068	b
	CRPTQ15117.06	1,066	b
	Vivaldi(T)	1,065	b
	CRPTQ14011.05	1,064	b

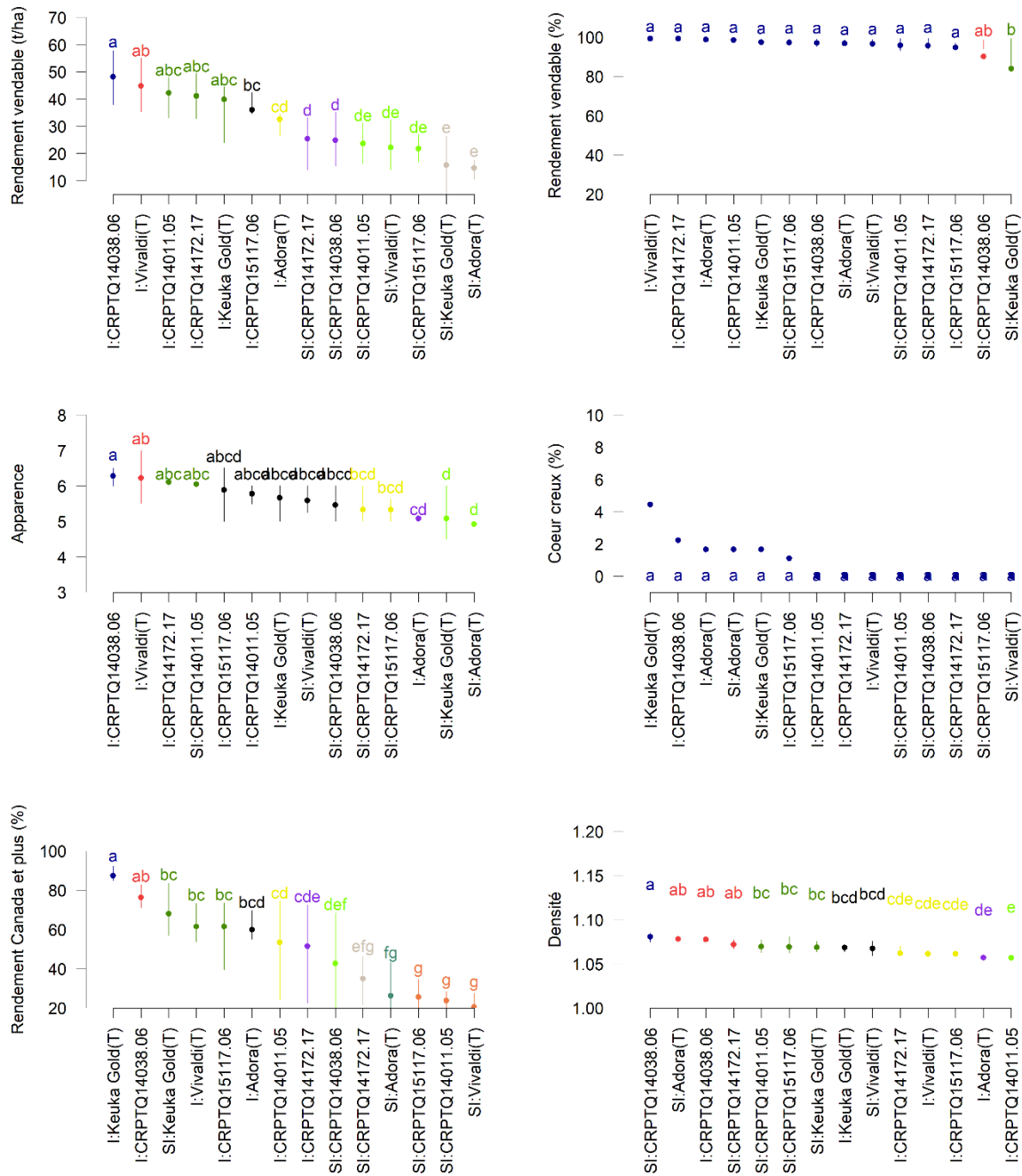


Figure 4 : Performances des variétés jaunes (incluant les variétés de spécialités) en comparaison avec les témoins commerciaux dans des conditions irriguées et non irriguées (I indique les essais en conditions irriguées et SI en conditions non irriguées). Les variétés qui ont les mêmes lettres sont statistiquement identiques. La barre verticale est une mesure de la variabilité des performances au sein des environnements

3.5. Les variétés longues

En comparaison avec les témoins commerciaux, une variété avancée s'est démarquée dans cette catégorie : CRPTQ13116.15 :

CRPTQ13116.15

Cette variété a été retenue pour son potentiel de rendement élevé, son faible taux de rejets, sa densité élevée et son uniformité. Elle possède le marqueur de résistance au nématode et une bonne tolérance au stress hydrique en comparaison avec Campagna connue pour sa bonne tolérance au stress hydrique.



Tableau 6 : Les performances des variétés longues en comparaison avec les témoins commerciaux. Les valeurs sont combinées à travers six environnements d'essai, les variétés qui ont les mêmes lettres (classement statistique) sont statistiquement identiques

Caractère	Variété/Témoin	Valeurs combinées	Classement statistique
Rendement vendable (t/ha)	Campagna(T)	42,13	a
	CRPTQ13116.15	38,60	ab
	Goldrush(T)	29,07	b
Rendement calibre Canada et plus (≥ 58 mm) (t/ha)	Campagna(T)	34,54	a
	CRPTQ13116.15	28,95	ab
	Goldrush(T)	20,86	b
Pourcentage rendement vendable	Campagna(T)	94,56	a
	CRPTQ13116.15	92,17	a
	Goldrush(T)	90,82	a
Pourcentage rendement calibre Canada et plus	CRPTQ13116.15	73,07	a
	Campagna(T)	72,89	a
	Goldrush(T)	59,49	a
Apparence (3-7)	Campagna(T)	6,57	a
	CRPTQ13116.15	6,04	b
	Goldrush(T)	5,99	b
Uniformité (1-5)	Campagna(T)	3,47	a
	CRPTQ13116.15	3,35	a
	Goldrush(T)	3,07	b
Pourcentage cœur creux	Campagna(T)	3,89	a
	CRPTQ13116.15	1,67	a
	Goldrush(T)	0,00	a
Pourcentage cœur brun	Campagna(T)	0,56	a
	Goldrush(T)	0,56	a
	CRPTQ13116.15	0,56	a
Pourcentage accident vasculaire	CRPTQ13116.15	12,22	a
	Goldrush(T)	7,22	ab
	Campagna(T)	1,67	b
Indice Gale commune (0-15)	CRPTQ13116.15	0,19	a
	Campagna(T)	0,16	a
	Goldrush(T)	0,01	a
Indice Rhizoctonie (0-15)	Goldrush(T)	0,73	a
	CRPTQ13116.15	0,03	b
	Campagna(T)	0,00	b
Densité	CRPTQ13116.15	1,076	a
	Campagna(T)	1,073	a
	Goldrush(T)	1,071	a

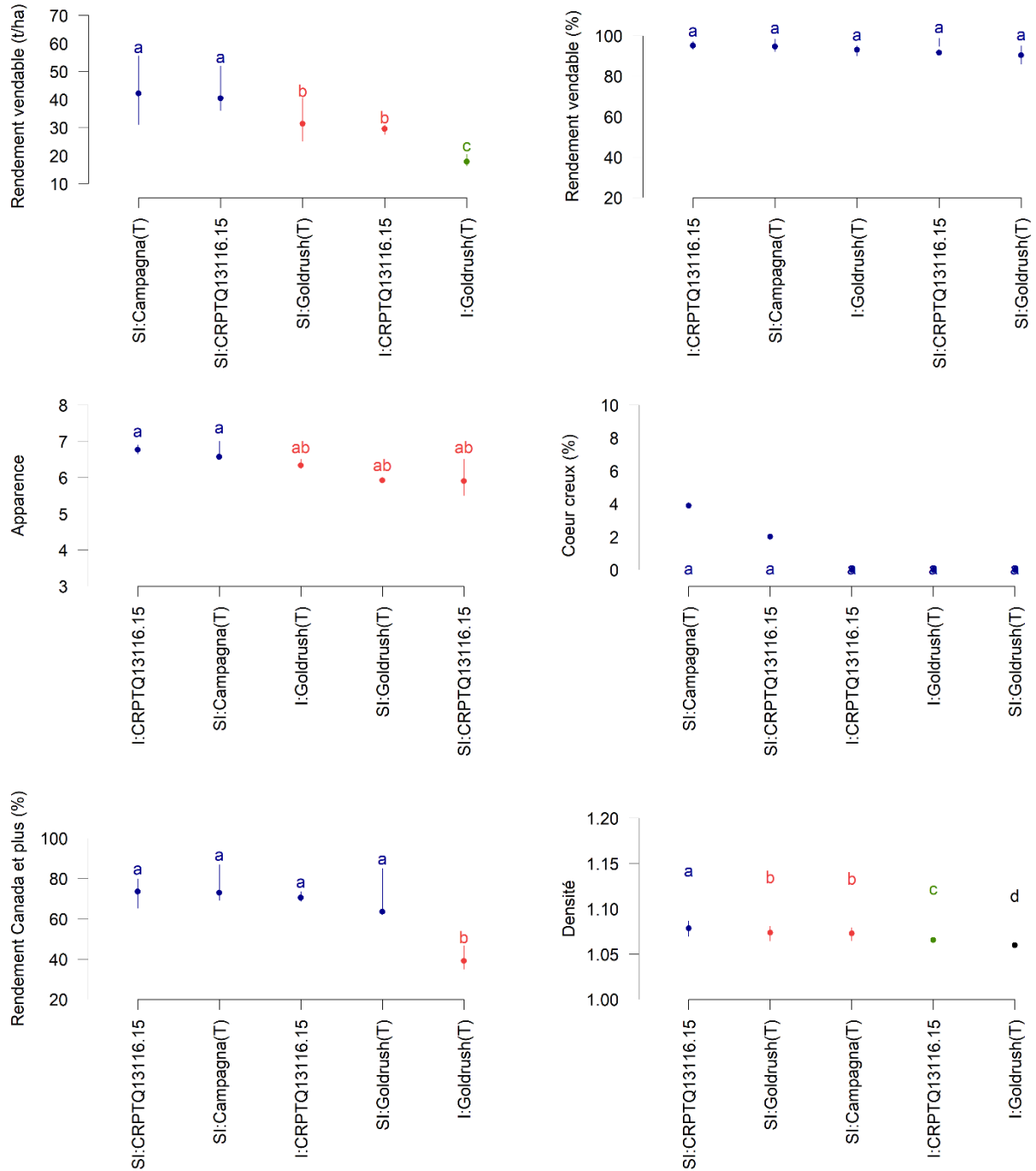


Figure 5 : Performances des variétés longues en comparaison avec les témoins commerciaux dans des conditions irriguées et non irriguées (I indique les essais en conditions irriguées et SI en conditions non irriguées). Les variétés qui ont les mêmes lettres sont statistiquement identiques. La barre verticale est une mesure de la variabilité des performances au sein des environnements.

Appel d'expression d'intérêt secondaire :
1. Les variétés avancées

- 12 variétés avancées sont présentées selon leur marché cible (Tableau 7)
- Le Tableau 8 présente les variétés pour lesquelles il y a présence ou absence de marqueurs moléculaires pour le gène H1 contre le nématode à kyste doré ainsi que les résultats des bio essais pour la résistance au mildiou
- Pour chaque variété, un tableau présente les données compilées au cours des essais régionaux
- À l'exception du QP03257.06, ces variétés ont terminé les essais régionaux.
- Certaines de ces variétés ont été assainies et certifiées (IRDA et ACIA).

Tableau 7 : Variétés avancées selon la catégorie cible

<i>Catégorie</i>	<i>Marché</i>	<i>Variété avancée</i>
Ronde Blanche	Ronde Blanche Chair Blanche	QP08124.03
Rouge	Longue Rouge Chair Blanche	QP03257.06
		QP08133.01
	Ronde Rouge Chair Blanche	QP09164.02
		QP09164.04
Chair Jaune	Longue Rouge Chair Jaune	QP08133.07
		QP09150.11
		QP11235.02
Primeur	Ronde rouge Chair blanche	QP09004.43 (CRPTQ Coravi)
	Ronde Blanche Chair Jaune	QP08044.23
	Primeur Ronde Blanche Chair Jaune	QP09056.06
Spécialité	Ronde Mauve Chair Blanche	QP09004.01

Tableau 8 : Informations sur les marqueurs moléculaires liés aux gènes de résistance contre le nématode à kyste doré et les résultats des bio essais pour la résistance au mildiou

Catégorie	Témoins et Variétés avancées	Marqueur Nématode	Marqueur PVY	Résistance Mildiou
Ronde Blanche	Andover	Oui	Non	Non
	Superior	Non	Non	Non
	QP08124.03	Non	Non	inconnu
Rouge	Chieftain	Non	Non	Non
	Norland	Non	Non	Non
	Viking	Non	Non	Non
	QP03257.06	Non	Non	inconnu
	QP08133.01	Oui	Non	Non
	QP09004.01	Oui	Non	Oui
	QP09164.02	Oui	Non	Moyen
Chair Jaune	Keuka Gold	Oui	Non	inconnu
	QP08133.07	Oui	Non	Non
	QP09150.11	inconnu	Non	inconnu
	QP11235.02	Non	Non	inconnu
Primeur	Norland	Non	Non	Non
	Superior	Non	Non	Non
	QP09004.43	Oui	Non	Oui
	QP08044.23	Non	Non	inconnu
	QP09056.06	Oui	Non	inconnu
Spécialité	Chieftain	Non	Non	Non
	Norland	Non	Non	Non
	Viking	Non	Non	Non
	QP09164.04	Oui	Non	Non

2. Présentation détaillée des variétés avancées :

Pour chaque catégorie, les données de chaque variété avancée et les témoins associés sont présentés pour chacun des environnements.

2.1. Les variétés rondes blanches

QP08124.03

Une ronde blanche, chair blanche, sélectionnée pour ses hauts rendements vendables, belle apparence et uniformité, densité élevée



Tableau 9 : Performances de la variété **QP08124.03** en comparaison avec les témoins respectifs

Marché	Hybride	Année	Rendement Tm/ha	Vendable Tm/ha	Canadaplus Tm/ha	Apparence 1 à 9	Uniformité 1 à 5	Cœur Creux nombre sur 10	Cœur Brun nombre sur 10	Gale 1 à 15	Rhizo 1 à 15	Densité
Ronde Blanche	Andover	2017	35	34	28	6.9	3.0	0.2	0.0	0.3	0.25	1.085
Ronde Blanche	Andover	2018	33	31	27	6.7	3.2	0.1	0.0	0.2	0.07	1.075
Ronde Blanche	Andover	2019	33	33	28	6.9	3.0	0.1	0.0	0.5	0.42	1.080
		Moyenne	34	33	28	6.9	3.1	0.1	0.0	0.33	0.25	1.080
Ronde Blanche	QP08124.03	2017	42	41	32	6.7	3.2	0.0	0.0	0.6	0.15	1.091
Ronde Blanche	QP08124.03	2018	38	37	28	6.6	3.1	0.0	0.0	0.2	0.00	1.077
Ronde Blanche	QP08124.03	2019	38	38	26	6.7	3.0	0.0	0.0	0.4	0.00	1.083
		Moyenne	39	39	29	6.7	3.1	0.0	0.0	0.41	0.05	1.084

2.2. Les variétés rouges

QP03257.06

Une longue rouge à chair blanche, selon les données des essais, la variété a des rendements et d'autres caractéristiques de production semblables à la Chieftain. Elle convient à la production de frites au début de la saison et obtient de bonnes notes pour le goût



Tableau 10 : Performances de la variété **QP03257.06** en comparaison avec les témoins respectifs

	Ton/Hectare	Ton Vendable	Calibre %47-88	Calibre %89-114	Apparence 1 à 9	Uniformité 1 à 5	Densité
QP03257.06	38	26	60	10	6.2	3.4	88
Chieftain	36	29	61	18	6.0	3.5	83
	Indice Gale 1 à 5	Fissures 1 à 5	Difformes 1 à 5	Cœur creux %	Cœur brun %	Anneaux %	
QP03257.06	1.8	0.3	0.6	0.0	0.0	0.0	
Chieftain	2.2	0.7	0.7	0.1	0.0	0.1	

Tableau 11 : Détails concernant les performances de la variété **QP03257.06** en termes de cuisson, couleur, texture, goût

	Note Culinaire	Couleur		Texture	Goût	Délitement
		avant	après			
	1 à 100	1 à 10	1 à 30	1 à 40	1 à 20	1 à 10
QP03257.06LR	78.4	7	20.2	33.2	17.6	7.4
Chieftain	80.4	6.4	25	30.2	17	8.8
	Noircissement	CroustDEC(10°C)	Frite1	Frite2		
			agtron	agtron		
QP03257.06LR	-2.4	35.0	62	48		
Chieftain	-2.2	22.8	46			
Évaluation culinaire fait par Cintech						

QP08133.01

Une longue rouge, à chair blanche, sélectionnée pour ses rendements, son apparence et l'absence de défaut interne. Présence de marqueur pour gène de résistance contre le nématode à kyste doré



Tableau 12 : Performances de la variété QP08133.01 en comparaison avec les témoins respectifs

Marché	Hybride	Année	Rendement	Vendable	Canadaplus	Apparence	Uniformité	Cœur Creux	Cœur Brun	Gale	Rhizo	Densité
			Tm Ha	Tm Ha	Tm Ha	1 à 9	1 à 5	nombre sur 10	nombre sur 10	1 à 15	1 à 15	
Ronde Rouge	Chieftain	2017	50	47	42	6.7	3.0	0.0	0.1	1.5	0.46	1.074
Ronde Rouge	Chieftain	2018	37	36	31	6.5	2.9	0.0	0.2	0.5	0.00	1.060
Ronde Rouge	Chieftain	2019	44	42	35	6.4	3.0	0.0	0.0	1.4	0.00	1.067
		Moyenne	44	42	36	6.5	3.0	0.0	0.1	1.12	0.15	1.067
Ronde Rouge	Norland	2017	44	42	35	6.4	3.0	0.0	0.0	0.6	0.02	1.068
Ronde Rouge	Norland	2018	40	40	31	6.2	3.1	0.0	0.0	0.1	0.01	1.056
Ronde Rouge	Norland	2019	36	35	26	6.0	2.9	0.2	0.0	0.3	0.02	1.069
		Moyenne	40	39	30	6.2	3.0	0.1	0.0	0.31	0.02	1.065
Ronde Rouge	Viking	2017	46	35	33	5.9	2.7	0.0	0.0	1.3	0.56	1.073
Ronde Rouge	Viking	2018	36	33	30	5.7	2.7	0.0	0.0	0.7	0.02	1.063
Ronde Rouge	Viking	2019	47	31	30	3.9	2.0	0.0	0.0	2.5	0.00	1.069
		Moyenne	43	33	31	5.2	2.5	0.0	0.0	1.50	0.19	1.069
Longue Rouge	QP08133.01	2017	54	50	43	6.9	3.2	0.0	0.0	0.2	0.02	1.078
Longue Rouge	QP08133.01	2018	43	43	37	6.3	2.9	0.0	0.0	0.1	0.00	1.063
Longue Rouge	QP08133.01	2019	36	36	29	6.4	2.9	0.0	0.0	1.0	0.02	1.069
		Moyenne	45	43	36	6.5	3.0	0.0	0.0	0.47	0.01	1.070

QP09164.04

Une ronde rouge, à chair blanche, retenue pour ses rendements son apparence et l'absence de défauts internes. Présence de marqueur pour gène de résistance contre le nématode à kyste doré



Tableau 13 : Performances de la variété QP09164.04 en comparaison avec les témoins respectifs

Marché	Hybride	Année	Rendement	Vendable	Canadaplus	Apparence	Uniformité	Cœur Creux	Cœur Brun	Gale	Rhizo	Densité
			Tm Ha	Tm Ha	Tm Ha	1 à 9	1 à 5	nombre sur 10	nombre sur 10	1 à 15	1 à 15	
Ronde Rouge	Chieftain	2017	50	47	42	6.7	3.0	0.0	0.1	1.5	0.46	1.074
Ronde Rouge	Chieftain	2018	37	36	31	6.5	2.9	0.0	0.2	0.5	0.00	1.060
Ronde Rouge	Chieftain	2019	44	42	35	6.4	3.0	0.0	0.0	1.4	0.00	1.067
		Moyenne	44	42	36	6.5	3.0	0.0	0.1	1.12	0.15	1.067
Ronde Rouge	Norland	2017	44	42	35	6.4	3.0	0.0	0.0	0.6	0.02	1.068
Ronde Rouge	Norland	2018	40	40	31	6.2	3.1	0.0	0.0	0.1	0.01	1.056
Ronde Rouge	Norland	2019	36	35	26	6.0	2.9	0.2	0.0	0.3	0.02	1.069
		Moyenne	40	39	30	6.2	3.0	0.1	0.0	0.31	0.02	1.065
Ronde Rouge	Viking	2017	46	35	33	5.9	2.7	0.0	0.0	1.3	0.56	1.073
Ronde Rouge	Viking	2018	36	33	30	5.7	2.7	0.0	0.0	0.7	0.02	1.063
Ronde Rouge	Viking	2019	47	31	30	3.9	2.0	0.0	0.0	2.5	0.00	1.069
		Moyenne	43	33	31	5.2	2.5	0.0	0.0	1.50	0.19	1.069
Ronde Rouge	QP09164.04	2017	41	39	36	6.9	3.1	0.1	0.0	0.4	0.06	1.073
Ronde Rouge	QP09164.04	2018	41	40	29	6.8	3.0	0.0	0.0	0.1	0.00	1.066
Ronde Rouge	QP09164.04	2019	38	37	25	6.9	3.1	0.0	0.0	0.5	0.00	1.072
		Moyenne	40	39	30	6.9	3.1	0.0	0.0	0.36	0.02	1.070

QP09164.02

Une ronde rouge, à chair blanche, retenue pour ses rendements son apparence et l'absence de défauts internes. Présence de marqueur pour gène de résistance contre le nématode à kyste doré et résistance moyenne au mildiou.



Tableau 14 : Performances de la variété QP09164.02 en comparaison avec les témoins respectifs

Marché	Hybride	Année	Rendement Tm Ha	Vendable Tm Ha	Canadaplus Tm Ha	Apparence 1 à 9	Uniformité 1 à 5	Cœur Creux nombre sur 10	Cœur Brun nombre sur 10	Gale 1 à 15	Rhizo 1 à 15	Densité
Ronde Rouge	Chieftain	2017	50	47	42	6.7	3.0	0.0	0.1	1.5	0.46	1.074
Ronde Rouge	Chieftain	2018	37	36	31	6.5	2.9	0.0	0.2	0.5	0.00	1.060
Ronde Rouge	Chieftain	2019	44	42	35	6.4	3.0	0.0	0.0	1.4	0.00	1.067
		Moyenne	44	42	36	6.5	3.0	0.0	0.1	1.12	0.15	1.067
Ronde Rouge	Norland	2017	44	42	35	6.4	3.0	0.0	0.0	0.6	0.02	1.068
Ronde Rouge	Norland	2018	40	40	31	6.2	3.1	0.0	0.0	0.1	0.01	1.056
Ronde Rouge	Norland	2019	36	35	26	6.0	2.9	0.2	0.0	0.3	0.02	1.069
		Moyenne	40	39	30	6.2	3.0	0.1	0.0	0.31	0.02	1.065
Ronde Rouge	Viking	2017	46	35	33	5.9	2.7	0.0	0.0	1.3	0.56	1.073
Ronde Rouge	Viking	2018	36	33	30	5.7	2.7	0.0	0.0	0.7	0.02	1.063
Ronde Rouge	Viking	2019	47	31	30	3.9	2.0	0.0	0.0	2.5	0.00	1.069
		Moyenne	43	33	31	5.2	2.5	0.0	0.0	1.50	0.19	1.069
Ronde Rouge	QP09164.02	2017	47	43	34	7.1	3.3	0.0	0.1	0.3	0.09	1.073
Ronde Rouge	QP09164.02	2018	41	40	26	6.8	3.1	0.0	0.0	0.1	0.00	1.066
Ronde Rouge	QP09164.02	2019	36	35	24	6.5	3.0	0.0	0.0	0.6	0.06	1.074
		Moyenne	41	39	28	6.8	3.1	0.0	0.0	0.34	0.05	1.071

QP08133.07

Une longue rouge, à chair jaune, retenue pour son apparence, ses rendements et l'absence de défauts internes. Présence de marqueur pour gène de résistance contre le nématode à kyste doré.

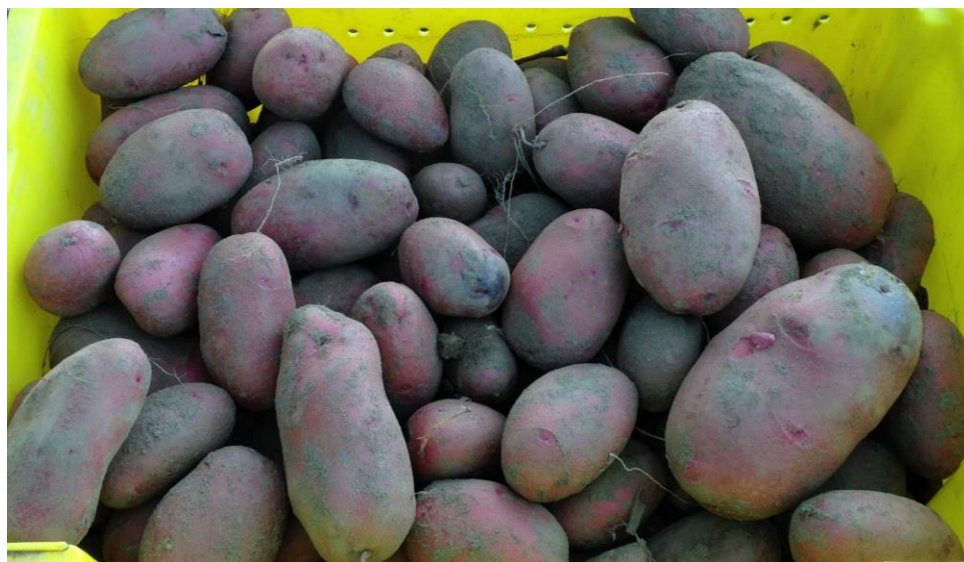


Tableau 15 : Performances de la variété **QP08133.07** en comparaison avec les témoins respectifs

Marché	Hybride	Année	Rendement	Vendable	Canadaplus	Apparence	Uniformité	Cœur Creux	Cœur Brun	Gale	Rhizo	Densité
			Tm Ha	Tm Ha	Tm Ha	1 à 9	1 à 5	nombre sur 10	nombre sur 10	1 à 15	1 à 15	
Chair Jaune	Keuka Gold	2017	46	45	40	6.8	3.0	0.1	0.1	0.4	0.13	1.079
Chair Jaune	Keuka Gold	2018	38	37	33	6.8	3.0	0.0	0.0	0.1	0.08	1.065
Chair Jaune	Keuka Gold	2019	38	37	33	6.9	3.1	0.0	0.0	0.4	0.00	1.070
		Moyenne	41	40	36	6.8	3.1	0.0	0.0	0.27	0.07	1.071
Chair Jaune	QP08133.07	2017	41	40	32	7.1	3.2	0.0	0.0	0.2	0.01	1.078
Chair Jaune	QP08133.07	2018	42	41	34	6.9	3.0	0.0	0.0	0.1	0.00	1.068
Chair Jaune	QP08133.07	2019	42	41	34	6.7	2.9	0.0	0.0	0.5	0.00	1.074
		Moyenne	42	41	33	6.9	3.0	0.0	0.0	0.25	0.00	1.073

QP09150.11

Une longue rouge à chair jaune, retenue pour ses rendements, apparence et manque de défauts internes.



Tableau 16 : Performances de la variété QP09150.11 en comparaison avec les témoins respectifs

Marché	Hybride	Année	Rendement	Vendable	Canadaplus	Apparence	Uniformité	Cœur Creux	Cœur Brun	Gale	Rhizo	Densité
			Tm Ha	Tm Ha	Tm Ha	1 à 9	1 à 5	nombre sur 10	nombre sur 10	1 à15	1 à15	
Chair Jaune	Keuka Gold	2017	46	45	40	6.8	3.0	0.1	0.1	0.4	0.13	1.079
Chair Jaune	Keuka Gold	2018	38	37	33	6.8	3.0	0.0	0.0	0.1	0.08	1.065
Chair Jaune	Keuka Gold	2019	38	37	33	6.9	3.1	0.0	0.0	0.4	0.00	1.070
		Moyenne	41	40	36	6.8	3.1	0.0	0.0	0.27	0.07	1.071
Chair Jaune	QP09150.11	2017	40	38	35	6.9	3.1	0.0	0.0	0.1	0.80	1.074
Chair Jaune	QP09150.11	2018	36	34	30	6.9	3.1	0.0	0.1	0.2	0.01	1.059
Chair Jaune	QP09150.11	2019	41	40	38	6.7	2.9	0.0	0.0	1.0	0.00	1.067
		Moyenne	39	37	34	6.8	3.0	0.0	0.0	0.44	0.27	1.067

2.3. Les variétés à chair jaune

QP11235.02

Une oblongue rouge, à chair jaune, retenue pour ses rendements et l'absence de défauts internes.

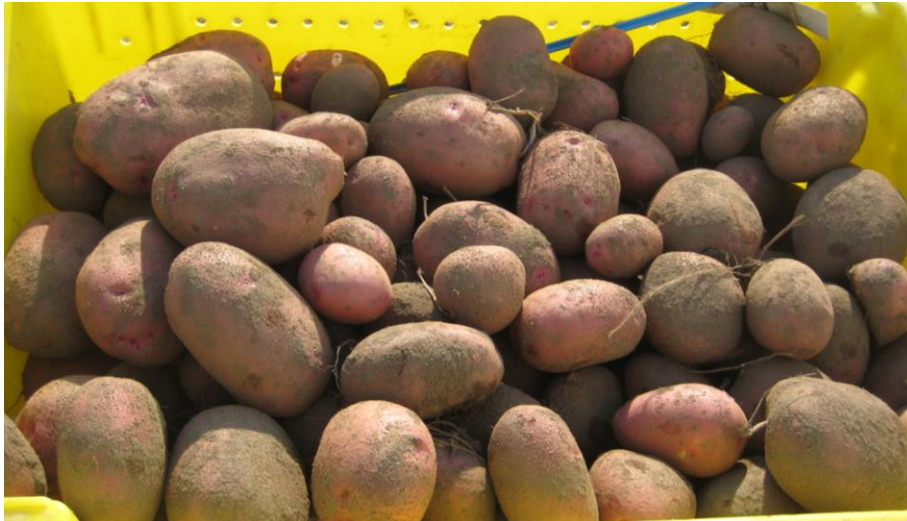


Tableau 17 : Performances de la variété QP11235.02 en comparaison avec les témoins respectifs

Marché	Hybride	Année	Rendement	Vendable	Canadaplus	Apparence	Uniformité	Cœur Creux	Cœur Brun	Gale	Rhizo	Densité
			Tm Ha	Tm Ha	Tm Ha	1 à 9	1 à 5	nombre sur 10	nombre sur 10	1 à 15	1 à 15	
Chair Jaune	Keuka Gold	2017	46	45	40	6.8	3.0	0.1	0.1	0.4	0.13	1.079
Chair Jaune	Keuka Gold	2018	38	37	33	6.8	3.0	0.0	0.0	0.1	0.08	1.065
Chair Jaune	Keuka Gold	2019	38	37	33	6.9	3.1	0.0	0.0	0.4	0.00	1.070
		Moyenne	41	40	36	6.8	3.1	0.0	0.0	0.27	0.07	1.071
Chair Jaune	QP11235.02	2017	52	51	41	6.8	3.1	0.3	0.0	0.3	0.02	1.087
Chair Jaune	QP11235.02	2018	42	42	31	6.6	3.1	0.0	0.0	0.0	0.00	1.074
Chair Jaune	QP11235.02	2019	43	42	28	5.9	2.9	0.0	0.0	2.2	0.00	1.077
		Moyenne	45	45	33	6.4	3.0	0.1	0.0	0.81	0.01	1.079

2.4. Les variétés hâtives (82 jours)

QP09004.43 (CRPTQ Coravi)

Une ronde rouge, à chair blanche, retenue pour ses rendements son calibre et l'absence de défauts internes. Présence de marqueur pour gène de résistance contre le nématode à kyste doré et résistance au mildiou et tolérante à la gale commune (bio essais) Cette variété fait partie des variétés du projet : « Développement de protocoles et de variétés de pommes de terre propices à la régie biologique afin de préserver la biosécurité des Zones de Culture Protégée nordiques »



Tableau 18 : Performances de la variété QP09004.43 (CRPTQ Coravi) en comparaison avec les témoins respectifs

Marché	Hybride	Année	Rendement	Vendable	Canadaplus	Apparence	Uniformité	Cœur Creux	Cœur Brun	Gale	Rhizo	Densité
			Tm Ha	Tm Ha	Tm Ha	1 à 9	1 à 5	nombre sur 10	nombre sur 10	1 à15	1 à15	
Primeur	Norland	2018	47	47	32			0.0	0.0	0.00	0.00	1.052
Primeur	Norland	2019	36	36	29	6.0	2.8	0.0	0.0	2.10	0.00	1.050
		Moyenne	42	41	31	6.0	2.8	0.0	0.0	1.05	0.00	1.051
Primeur	Superior	2018	55	55	47			0.0	0.0	0.03	0.00	1.066
Primeur	Superior	2019	23	23	17	6.0	2.9	0.0	0.0	0.07	0.00	1.069
		Moyenne	39	39	32	6.0	2.9	0.0	0.0	0.05	0.00	1.068
Primeur	QP09004.43	2018	59	58	52			0.0	0.0	0.00	0.00	1.045
Primeur	QP09004.43	2019	40	40	28	6.7	3.2	0.0	0.0	0.53	0.00	1.050
		Moyenne	49	49	40	6.7	3.2	0.0	0.0	0.27	0.00	1.047

QP08044.23

ronde blanche à chair jaune, hâtive (82 jours), retenue pour ses rendements, apparence et l'absence de défauts internes. Densité similaire à Superior.



Tableau 19 : Performances de la variété QP08044.23 en comparaison avec les témoins respectifs

Marché	Hybride	Année	Rendement	Vendable	Canadaplus	Apparence	Uniformité	Cœur Creux	Cœur Brun	Gale	Rhizo	Densité
			Tm Ha	Tm Ha	Tm Ha	1 à 9	1 à 5	nombre sur 10	nombre sur 10	1 à 15	1 à 15	
Primeur	Norland	2017	47	46	35	6.4	2.8	0.0	0.0	2.53	0.00	1.068
Primeur	Norland	2018	47	47	32			0.0	0.0	0.00	0.00	1.052
Primeur	Norland	2019	36	36	29	6.0	2.8	0.0	0.0	2.10	0.00	1.050
		Moyenne	43	43	32	6.2	2.8	0.0	0.0	1.54	0.00	1.057
Primeur	Superior	2017	37	37	24	6.5	2.8	0.0	0.3	0.13	0.00	1.081
Primeur	Superior	2018	55	55	47			0.0	0.0	0.03	0.00	1.066
Primeur	Superior	2019	23	23	17	6.0	2.9	0.0	0.0	0.07	0.00	1.069
		Moyenne	38	38	29	6.3	2.8	0.0	0.1	0.08	0.00	1.072
Primeur	QP08044.23	2017	44	41	28	6.9	2.9	0.0	0.0	1.07	0.00	1.082
Primeur	QP08044.23	2018	51	51	40			0.0	0.0	0.03	0.00	1.065
Primeur	QP08044.23	2019	35	35	27	6.2	2.9	0.0	0.0	0.63	0.00	1.065
		Moyenne	43	42	32	6.5	2.9	0.0	0.0	0.58	0.00	1.071

QP09056.06

Une ronde blanche à chair jaune, hâtive (82 jours), retenue pour ses rendements, apparence et l'absence de défauts internes. Présence de marqueur pour gène de résistance contre le nématode à kyste doré.



Tableau 20 : Performances de la variété QP09056.06 en comparaison avec les témoins respectifs

Marché	Hybride	Année	Rendement	Vendable	Canadaplus	Apparence	Uniformité	Cœur Creux	Cœur Brun	Gale	Rhizo	Densité
			Tm Ha	Tm Ha	Tm Ha	1 à 9	1 à 5	nombre sur 10	nombre sur 10	1 à 15	1 à 15	
Primeur	Norland	2017	47	46	35	6.4	2.8	0.0	0.0	2.53	0.00	1.068
Primeur	Norland	2018	47	47	32			0.0	0.0	0.00	0.00	1.052
Primeur	Norland	2019	36	36	29	6.0	2.8	0.0	0.0	2.10	0.00	1.050
		Moyenne	43	43	32	6.2	2.8	0.0	0.0	1.54	0.00	1.057
Primeur	Superior	2017	37	37	24	6.5	2.8	0.0	0.3	0.13	0.00	1.081
Primeur	Superior	2018	55	55	47			0.0	0.0	0.03	0.00	1.066
Primeur	Superior	2019	23	23	17	6.0	2.9	0.0	0.0	0.07	0.00	1.069
		Moyenne	38	38	29	6.3	2.8	0.0	0.1	0.08	0.00	1.072
Primeur	QP09056.06	2017	42	41	31	6.6	2.9	0.0	0.0	0.32	0.00	1.073
Primeur	QP09056.06	2018	61	61	50			0.0	0.0	0.07	0.00	1.061
Primeur	QP09056.06	2019	34	34	23	6.0	2.9	0.0	0.0	1.33	0.00	1.058
		Moyenne	46	45	35	6.3	2.9	0.0	0.0	0.57	0.00	1.064

2.5. Les variétés de spécialité (niche)

QP09004.01

Pomme de terre ronde mauve, à chair blanche, retenue pour ses rendements son apparence et l'absence de défauts internes. Présence de marqueur pour gène de résistance contre le nématode à kyste doré et résistance au mildiou. Cette variété fait partie des variétés du projet : « Développement de protocoles et de variétés de pommes de terre propices à la régie biologique afin de préserver la biosécurité des Zones de Culture Protégée nordiques »



Tableau 21 : Performances de la variété QP09004.01 en comparaison avec les témoins respectifs

Marché	Hybride	Année	Rendement	Vendable	Canadaplus	Apparence	Uniformité	Cœur Creux	Cœur Brun	Gale	Rhizo	Densité
			Tm Ha	Tm Ha	Tm Ha	1 à 9	1 à 5	nombre sur 10	nombre sur 10	1 à 15	1 à 15	
Ronde Rouge	Chieftain	2017	50	47	42	6.7	3.0	0.0	0.1	1.5	0.46	1.074
Ronde Rouge	Chieftain	2018	37	36	31	6.5	2.9	0.0	0.2	0.5	0.00	1.060
		Moyenne	43	41	37	6.6	3.0	0.0	0.2	0.99	0.23	1.067
Ronde Rouge	Norland	2017	44	42	35	6.4	3.0	0.0	0.0	0.6	0.02	1.068
Ronde Rouge	Norland	2018	40	40	31	6.2	3.1	0.0	0.0	0.1	0.01	1.056
		Moyenne	42	41	33	6.3	3.1	0.0	0.0	0.33	0.01	1.062
Ronde Rouge	Viking	2017	46	35	33	5.9	2.7	0.0	0.0	1.3	0.56	1.073
Ronde Rouge	Viking	2018	36	33	30	5.7	2.7	0.0	0.0	0.7	0.02	1.063
		Moyenne	41	34	31	5.8	2.7	0.0	0.0	1.03	0.29	1.068
Ronde Rouge	QP09004.01	2017	49	47	36	7.3	3.3	0.0	0.0	0.52	0.00	1.067
Ronde Rouge	QP09004.01	2018	43	43	29	6.9	3.2	0.0	0.0	1.12	0.00	1.056
		Moyenne	46	45	32	7.1	3.2	0.0	0.0	0.82	0.00	1.061

Annexe 1 : Modalités de l'appel d'expression d'intérêt du CRPTQ

NIVEAU DE PRIORITÉS DES AEI	ÉCHÉANCIER Selon la diffusion de l'AEI PRIORITAIRE	DÉTAILS	COÛTS ET CONDITIONS												
AEI - PRIORITAIRE	Jusqu'à 12 mois	<ul style="list-style-type: none"> Si 1 variété est retenue par 1 seule entreprise, la variété lui sera accordée, sous certaines conditions¹ 	¹ : i. Signature d'une entente de 5 ans et, ii. Paiement d'une redevance annuelle de 10 % du prix du quintal vendu et, iii. Paiement d'un montant forfaitaire de 3 500 \$ non remboursable : <table border="1" data-bbox="1388 532 1633 667"> <tr><td>Année 1 :</td><td>500\$</td></tr> <tr><td>Année 2 :</td><td>500\$</td></tr> <tr><td>Année 3 :</td><td>500\$</td></tr> <tr><td>Année 4 :</td><td>1 000\$</td></tr> <tr><td>Année 5 :</td><td>1 000\$</td></tr> <tr><td>Total</td><td>3 500\$</td></tr> </table>	Année 1 :	500\$	Année 2 :	500\$	Année 3 :	500\$	Année 4 :	1 000\$	Année 5 :	1 000\$	Total	3 500\$
		Année 1 :		500\$											
Année 2 :	500\$														
Année 3 :	500\$														
Année 4 :	1 000\$														
Année 5 :	1 000\$														
Total	3 500\$														
<ul style="list-style-type: none"> Si plus d'1 entreprise sélectionne la même variété, un appel d'offre sera lancé auprès des entreprises, incluant des termes et conditions spécifiques¹ 															
- Variétés retenues à l'AEI - PRIORITAIRE sont retirées du processus -															
AEI - SECONDAIRE	Entre 12 mois et 24 mois après	<ul style="list-style-type: none"> Si 1 variété est retenue par 1 seule entreprise, la variété lui sera accordée, sous certaines conditions² 	² : i. Signature d'une entente de 5 ans et, ii. Paiement d'une redevance annuelle de 10 % du prix du quintal vendu et, iii. Paiement d'un montant forfaitaire de 1 750 \$ non remboursable : <table border="1" data-bbox="1388 805 1633 940"> <tr><td>Année 1 :</td><td>250\$</td></tr> <tr><td>Année 2 :</td><td>250\$</td></tr> <tr><td>Année 3 :</td><td>250\$</td></tr> <tr><td>Année 4 :</td><td>500\$</td></tr> <tr><td>Année 5 :</td><td>500\$</td></tr> <tr><td>Total</td><td>1 750\$</td></tr> </table>	Année 1 :	250\$	Année 2 :	250\$	Année 3 :	250\$	Année 4 :	500\$	Année 5 :	500\$	Total	1 750\$
		Année 1 :		250\$											
Année 2 :	250\$														
Année 3 :	250\$														
Année 4 :	500\$														
Année 5 :	500\$														
Total	1 750\$														
<ul style="list-style-type: none"> Si plus d'1 entreprise sélectionne la même variété, un appel d'offre sera lancé auprès des entreprises, incluant des termes et conditions spécifiques² 															
- Variétés retenues à l'AEI - SECONDAIRE sont retirées du processus -															
AEI - FINAL	Après 24 mois	<ul style="list-style-type: none"> Si 1 variété est retenue par 1 seule entreprise, la variété lui sera accordée, sous certaines conditions³ 	³ : i. Signature d'une entente de 5 ans et, ii. Paiement d'une redevance annuelle de 10 % du prix du quintal vendu et, iii. Paiement d'un montant forfaitaire de 875 \$ non remboursable : <table border="1" data-bbox="1388 1062 1633 1203"> <tr><td>Année 1 :</td><td>125\$</td></tr> <tr><td>Année 2 :</td><td>125\$</td></tr> <tr><td>Année 3 :</td><td>125\$</td></tr> <tr><td>Année 4 :</td><td>250\$</td></tr> <tr><td>Année 5 :</td><td>250\$</td></tr> <tr><td>Total</td><td>875\$</td></tr> </table>	Année 1 :	125\$	Année 2 :	125\$	Année 3 :	125\$	Année 4 :	250\$	Année 5 :	250\$	Total	875\$
		Année 1 :		125\$											
Année 2 :	125\$														
Année 3 :	125\$														
Année 4 :	250\$														
Année 5 :	250\$														
Total	875\$														
<ul style="list-style-type: none"> Si plus d'1 entreprise sélectionne la même variété, un appel d'offre sera lancé auprès des entreprises, incluant des termes et conditions spécifiques³ 															
^{1, 2 et 3} : Revenus permettant au CRPTQ d'assumer les coûts du développement des connaissances (régie de culture, entreposage, fiche agronomique par variété, etc.) en collaboration avec l'entreprise ayant signé l'entente.															
⁴ : Jusqu'à concurrence de 2,50 \$ / quintal ;															